

ASSEMBLÉE NATIONALE
1er novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 1907)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2521

présenté par
M. Bazin

ARTICLE 21

À l’alinéa 29, substituer aux mots :

« ces structures »

Le mot :

« la structure ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.